

RENDEZ-VOUS LE 31 mars 2010 au SNES (209 rue Nationale à Lille) à 14H30 dans le cadre de la JOURNEE NATIONALE D'ACTION DES CPE

Nous vous avons alerté la semaine dernière sur les menaces de suppressions de postes. Le comité technique paritaire académique qui s'est tenu ce lundi 22 mars a confirmé nos craintes : 5 suppressions de postes annoncées par le Recteur à la rentrée 2010 et seulement 3 créations dans des collèges sans CPE et qui sont actuellement au nombre de 31. L'outil de répartition des postes, dont nous contestons certains critères, fait très nettement apparaître le manque de postes dans l'académie de Lille. Le Recteur le présente comme un outil d'aide à la répartition des postes et non à la dotation. Or la situation est plus que déplorable car le nombre de postes de CPE est en diminution, contrairement à ce que dit notre ministre Luc Chatel. Les postes aux concours ne compensent pas les départs à la retraite et autres sorties de corps.

CE QUI NOUS ATTEND

- 5 suppressions annoncées au CTPA dans les établissements scolaires
- 30,5 postes à supprimer « progressivement » pour régulariser les postes créés antérieurement sans support budgétaire
- seulement 3 postes créés à partir de ces suppressions
- 13 postes de TZR supprimés en 2009 (en dehors des commissions paritaires !!!), combien cette année et quel sort les attend ?
- des postes bloqués au mouvement pour les stagiaires qui vont être à temps plein les 2/3 de l'année. Quid pour les remplacements quand ils vont être en « stage massés » ?
- les postes libérés lors du mouvement inter, les départs à la retraite et les admis au concours de chef d'établissement seront-ils pourvus ou le rectorat en profitera-t-il pour les supprimer ?

NOUS DEMANDONS :

- Pas d'établissement sans CPE.
- 1 CPE pour 250 élèves pour « **enfin** » exercer notre métier et assurer un suivi correct des élèves en collaboration avec les enseignants, les COP, les AS et les infirmières.

NOM **Prénom** **Etablissement** **Signature**
